

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2023

---

PORTANT CRÉATION D'UNE CONTRIBUTION ADDITIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES  
EXCEPTIONNELS DES GRANDES ENTREPRISES - (N° 662)

## AMENDEMENT

N ° CF19

présenté par

M. Mauvieux et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.